

Procès-verbal de la session du Conseil Communautaire du 15 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 15 janvier à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Brenne », dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CAMUS, Président.

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de membres votants
21	15	16

Date de convocation : 8 janvier 2026

Présents :

Mesdames et Messieurs, JUBERT, MAROTTE, CELLERIN, THOMAS, FLEURY, DANVY, DOUADY, CAMUS, LANCHAIS, TELLIER, PAULMIER, LALANGE, MARCQ, BOISLAIGUE, et DROZDZ.

Absents excusés :

Monsieur BLANCHET a donné pouvoir Monsieur Hervé FLEURY
Monsieur PROUTEAU représenté par sa suppléante, Madame Pascale PAULMIER
Monsieur VALET et Madame LUCHINI

Assistaient également :

Mesdames Cathy CHAGNON et Christine CARCA, membres suppléants,
Mesdames Christelle CHAMBARD, DGS et Catherine CHILLOU, Responsable du Service Finances

Désignation du secrétaire de séance

Madame Cathy CHAGNON a été désignée secrétaire de séance.

Or, pour donner suite au mail reçu de la préfecture reçu le 12 février 2026 relatif à la désignation du secrétaire de séance du conseil communautaire, le Président précise que Madame Chagnon, désignée secrétaire de séance ne suppléait pas un membre en exercice absent. Elle ne peut être comptabilisée dans les membres présents.

Il conviendra donc de solliciter un nouveau vote du conseil communautaire sur les sujets examinés lors de cette séance. Le président rappelle l'ordre du jour de la séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 18 novembre 2025

Le Président donne lecture du procès-verbal de la session du conseil communautaire en date du 18 novembre 2025.
Le Conseil Communautaire l'approuve à l'unanimité.

Rappel de l'ordre du jour de la séance

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour :

- Décisions du Président

- Débat d'Orientations Budgétaires 2026
- Affaires économiques :
 - Réhabilitation d'un site en vue de créer des ateliers relais à Mézières-en-Brenne :
 - o Choix du maître d'œuvre pour la première phase
 - o Demande de subvention DETR
 - Projet de maintien du dernier commerce du village d'Obterre : demande de subvention DETR
 - Réhabilitation d'un bâtiment pour le CPIE : avenant au marché de travaux
- Géothermie : contrat de fourniture de chaleur
- Personnel :
 - Modification du temps de travail d'une animatrice France services
 - Ouverture de 2 postes suite à des départs à la retraite
 - Chèques CADOC
- Finances :
 - Tarifs 2026 des repas à domicile
 - Ligne de trésorerie
 - Fêtes et cérémonies
- Voirie :
 - Participation de la commune de Ciron aux frais de constat d'huissier du chemin du Tertre
 - Réfection du pont de Bray à Martizay : demande de subvention au titre du Programme National Ponts « Travaux »

Décisions du président

Marchés de travaux

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Vu délibération du Conseil Communautaire en date du 30 juillet 2020 accordant délégation au Président, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en procédures adaptées en raison de leur montant lorsque les crédits sont prévus au budget.

D2025-03 - Marché de travaux pour la réhabilitation et extension d'un ancien bâtiment en bureaux pour le CPIE à Azay le Ferron (36290) – avenant au lot N°1

Le Président, dans le cadre du marché de travaux de réhabilitation et extension d'un ancien bâtiment en bureaux pour le CPIE à Azay le Ferron, a accepté le 15 octobre 2025, le devis en plus-value présenté par l'entreprise CIRON Maçonnerie, titulaire du lot N°1 – Gros Œuvre, d'un montant de 1 117,00 € HT pour la reprise de canalisations des eaux pluviales.

D2025-04- Marché de travaux pour la réhabilitation et extension d'un ancien bâtiment en bureaux pour le CPIE à Azay le Ferron (36290) – Sous-traitance lot N°7 – Démantèlement d'une cuve aérienne métallique de 2500 litres

Le Président, dans le cadre du marché de travaux de réhabilitation et extension d'un ancien bâtiment en bureaux pour le CPIE à Azay le Ferron, a accepté le 28 novembre 2025, la proposition de sous traitance présentée par la SAS BERTUCELLI, titulaire du lot N°7 – Plomberie Chauffage Ventilation, pour le démantèlement d'une cuve métallique de 2500 litres par la société PICOTY Centre - 59 avenue de Paris – 86130 JAUNAY MARIGNY.

Les prestations sous-traitées, d'un montant de 1 500,64 € HT, seront liquidées en paiement direct.

D2025-05 - Marché de travaux pour la restructuration de la crèche de Paulnay (36290) – Avenant au lot N°8 électricité

Le Président, dans le cadre du marché de travaux pour la restructuration de la crèche de Paulnay (36290), a accepté le 27 novembre 2025, le devis suivant présenté par l'entreprise LABRUX SAS, titulaire du lot N°8 – Electricité, d'un montant de + 570,95 € HT pour divers travaux en plus et moins-value.

D2025-06- Marché de travaux pour la restructuration de la crèche de Paulnay (36290) – Avenants aux lots N°4 Plâtrerie et N° 6 Peinture -revêtements de sols souples

Le Président, dans le cadre du marché de travaux pour la restructuration de la crèche de Paulnay (36290), a accepté le 9 décembre 2025, les devis suivants :

- Le devis en moins-value présenté par l'entreprise BHM Sarl, titulaire du lot N°4 – Plâtrerie, d'un montant de – 2 715,54 € HT pour la suppression des postes de démolition et réalisation de faux plafonds en dalles acoustiques, de pose de châssis fixes et d'un oculus.
-
- Le devis en plus-value présenté par l'entreprise BIDAULT Sarl, titulaire du lot N°6 – Peinture -revêtements de sols souples, d'un montant de + 3 529,85 € HT pour la reprise du revêtement de sol de la salle d'activités et la peinture du RAM.

Virements de crédits

Vu le code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°04/06-2023 du 03 juillet 2023 décidant du passage à l'instruction budgétaire M57 à compter du 1er janvier 2024 et autorisant le Président à signer toutes pièces relatives au passage de la nouvelle instruction ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°06/10-2023 du 29 novembre 2023 relative à l'application de la fongibilité des crédits qui permet au Président d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°02/19-2025 du 31 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025 du Budget Affaires économiques,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°02/20-2025 du 31 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025 du Budget Logements,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°02/21-2025 du 31 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025 du Budget Principal,

Considérant qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits budgétaires pour faire face à des dépenses qui n'ont pas été prévues au Budget Principal 2025 et aux annexes « Affaires économiques » et « Logements » 2025,

Le Président de la Communauté de Communes Cœur de Brenne a demandé au comptable de prendre en compte les virements de crédits suivants :

ARVC N°2025-08 – Virement de crédits Budget Affaires économiques

Section d'Investissement :

Dépenses

2313-116 F632	TX route de Châteauroux	+ 650.00 €
2313-9999 F632	Travaux	- 650.00 €

ARVC N°2025-09 – Virement de crédits Budget Principal

Section d'Investissement :

Dépenses

21328-118 F66	Travaux BB2	+ 580.00 €
21831-149 F213	Matériel informatique écoles	+ 115.00 €
2138-155 F720	Travaux déchetterie	+ 5 320.00 €

2315-212 F 845	Voirie 2024	+ 5 532.00 €
2051-217 F66	Etude atelier recyclage informatique	+ 4 980.00 €
21848-217 F66	Matériel atelier recyclage informatique	+ 1 070.00 €
		+ 17 597.00 €

2188-167 F720	Matériel OM	- 7 144.00 €
2188-136 F020	Matériel structure	- 223.00 €
2188-161 F845	Matériel voirie	- 3 330.00 €
1641-01 020	Emprunts	- 6 900.00 €
		-17 597.00 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses

7391118 F020	Autres reversements	+ 900.00 €
7392221 F020	Fpic	+ 6 850.00 €
		+ 7 750.00 €

Recettes

6419 F020	Remboursement de salaires	+ 7 750.00 €
-----------	---------------------------	--------------

ARVC N°2025-10 – Virement de crédits Budget Principal

Section de Fonctionnement :

Dépenses

6817 F020	Provisions pour impayés	+ 155.21 €
6615 F020	Intérêts compte courant	- 155.21 €

Section d'Investissement :

Dépenses

21838-118 F66	Matériel info numérique	+ 1 521.00 €
2188-136 F020	Autre matériel structure	+ 10.00 €
21831-148 F213	Matériel info écoles	+ 354.00 €
21831-149 F213	Matériel info écoles	+ 40.00 €

Recettes

10222-01 F020	FCTVA	+ 1 925.00 €
---------------	-------	--------------

ARVC N°2025-11 – Virement de crédits Budget Logements

Section de Fonctionnement :

Dépenses

6811 F555	Amortissements	+ 4 850.37 €
63513 F555	Autres impôts locaux	- 4 850.37 €

Section d'Investissement :

Recettes

28188-01 F555	Amortissements	+ 201.89 €
281321-01 F555	Amortissements	+ 4 648.48 €
1641-02 F020	Emprunts	- 4 850.37 €

ARVC N°2025-12 – Virement de crédits Budget Affaires économiques

Section de Fonctionnement :

Dépenses

6811 F632	Amortissements	+ 3 010.33 €
6188 F632	Autres frais divers	- 3 010.33 €

Section d'Investissement :

Recettes

281321-01 F632 Amortissements	+ 2 511.24 €
28188-01 F632 Amortissements	+ 499.09 €
1641-02 F632 Emprunts	- 3 010.33 €

Débat d'orientations budgétaires

N°01/01-2026 – Débat d'orientations budgétaires 2026

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire qu'en vertu des articles L 2312-1 et L5211-36 du code général des collectivités territoriales, un débat d'orientations budgétaires est obligatoire pour les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Monsieur le Président fait part des orientations budgétaires 2026 retenues par le Bureau suite au travail des commissions.

Le Conseil Communautaire, prend acte du débat d'orientations budgétaires 2026.

Les délibérations ci-dessous présentées et approuvées en séance sont ajournées et feront l'objet d'un nouveau vote lors du prochain conseil communautaire.

Affaires économiques

N°01/02-2026 – Réhabilitation d'un site en vue de créer des ateliers relais à Mézières-en-Brenne : Choix du maître d'œuvre pour la première phase de travaux

N°01/03-2026 – Réhabilitation d'un site en vue de créer des ateliers relais à Mézières-en-Brenne : plan de financement prévisionnel

N°01/04-2026 - Projet de maintien du dernier commerce du village d'OBTERRE : Plan de financement prévisionnel

N°01/05-2026 – Projet de réhabilitation du logement du café épicerie d'OBTERRE : Plan de financement prévisionnel

N°01/06 -2026- Réhabilitation d'un bâtiment pour le CPIE à Azay le Ferron : Avenant au marché de travaux

Géothermie – Réseau de chaleur

N°01/07-2026- Réseau de chaleur par géothermie à Mézières-en-Brenne : contrat de fourniture de chaleur

Personnel

N°01/08-2026 -Modification du temps de travail d'une animatrice France services

N°01/09-2026 – Service Ordures Ménagères - Création d'un poste d'Adjoint Technique et suppression d'un poste d'Adjoint technique Principal de 1^{ère} classe

N°01/10-2026 – Services techniques : Création d'un poste d'Adjoint Technique

N°01/11-2026 - Chèques CADHOC

Finances

N°01/12-2026 – Tarifs repas à domicile 2026

N°01/13-2026 – Ligne de trésorerie

N°01/14-2026 – Définition des imputations au compte 6232 - Fêtes et cérémonies

Voirie

N°01/15-2026 – Dégradation de la route du Tertre à Migné : Participation de la commune de Ciron aux frais de constat d'huissier et dépôt de plainte

N°01/16-2026 – Réfection du pont de Bray à Martizay demande de subvention au titre du Programme National Ponts « Travaux »

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h.

Le Président,

Jean-Louis CAMUS



Arrêté lors de la session du : 11 mars 2026

Publié et affiché le : 13 mars 2026